

Suivi quotidien Covid-19 : situation au 15 mars 2020

Suite aux annonces du Ministre de l'Economie et des Finances, le 21 février, le Service économique régional de Pékin réalise un point quotidien à destination des entreprises et de la communauté d'affaires française sur la crise sanitaire liée au virus Covid-19, ainsi que sur l'impact de cette dernière sur l'activité économique et le secteur des transports en Chine.

Situation sanitaire

Nombre de cas (Chine continentale)

	12 mars	13 mars	14 mars	15 mars
Cas confirmés	80 813	80 824	80 844	80 860 (+16)
Cas possibles	147	155	113	134
Décès (dont Hubei)	3 176 (3 062)	3 189 (3 075)	3 199 (3 085)	3 213 (3 099) (+14)
Guérisons	64 111	65 541	66 911	67 749

Principales actualités en matière sanitaire

Depuis le 16 mars, tous les étrangers arrivant à Pékin sont soumis à une quarantaine obligatoire de quatorze jours dans un « centre d'observation centralisé ». L'ensemble des frais liés à leur séjour dans ces centres (dont la liste n'a pas encore été communiquée) est à leur charge, pour un montant non précisé. La possibilité de réaliser la quarantaine à son domicile demeure ouverte mais seulement « dans des circonstances spéciales » - là encore non précisées à ce stade ([gouvernement municipal](#) de Pékin, [SCMP](#)).

Enquête criminelle menée contre le premier « cas importé » de Chine. Le patient, surnommé Ding, est accusé d'avoir violé la Loi de la santé et de la quarantaine aux frontières. Le 24 février dernier, il était rentré en Chine depuis l'Iran via Moscou ([Caixin](#)).

À l'occasion d'un [appel téléphonique](#) avec le Secrétaire Général de l'ONU, le 12 mars, Xi Jinping affirme que « la Chine est prête à partager son expérience (en matière de lutte contre COVID-19) avec d'autres pays ». Le président a offert une assistance et proposé de mener des efforts de R&D conjoints (produits pharmaceutiques et vaccins).

Disparition de Ren Zhiqiang, le promoteur immobilier qui avait critiqué la gestion de l'épidémie de COVID-19 par Pékin. Ses proches sont sans nouvelle depuis le 12 mars ([SCMP](#)).

NB : ces données et informations sont issues du site du [Conseil des affaires de l'État](#) ainsi que de celui de la [Commission nationale de la Santé de la République populaire de Chine](#) et de ses commissions locales. Le relevé du nombre de cas a lieu entre 17h et 18h sur un [site dédié](#) affilié à la Commission nationale de la Santé.

Situation économique

NB : les variations indiquées dans les tableaux ci-dessous sont exprimées en glissement annuel. Des analyses plus approfondies - et notamment sectorielles - sont par ailleurs disponibles dans les brèves publiées chaque semaine par le SER de Pékin. Tout lecteur intéressé peut s'y abonner en en faisant la demande [par email](#).

Mobilisation de la main-d'œuvre chinoise

Indicateur	9 mars	10 mars	11 mars	12 mars	13 mars
Voyageurs des transports collectifs interurbains (fer, routes, voies d'eau et air)	16 159 000 (-64%)	16 097 700 (-66%)	1 6263 000 (-65%).	16 351 000 (-65%)	16 539 900 (-65%)
Entrée de travailleurs migrants dans les métropoles					
à Pékin	2,68 (-71%)	2,2 (-77%)	2,14 (-78%)	2,3 (-82%)	2,22 (-76%)
à Shanghai	3,89 (-44%)	3,49 (-52%)	3,27 (-55%)	3,45 (-64%)	3,34 (-51%)
à Canton	7,66 (-16%)	6,08 (-35%)	5,61 (-37%)	5,84 (-43%)	6,15 (-27%)
à Shenzhen	6,49 (+2%)	4,99 (-32%)	4,56 (-37%)	4,8 (-43%)	5,26 (-15%)

NB : le *Baidu Migration Index* reflète les flux de personnes entrant dans les principales agglomérations du pays. Cet indicateur prend en compte les modes de transport routier (saturation du trafic), ferroviaire et aéroportuaire (fréquentation des gares et aéroports). Il est estimé grâce aux bases de données des utilisateurs de ces plateformes.

Indicateurs de mobilité urbaine

Indicateur	9 mars	10 mars	11 mars	12 mars	13 mars
Fréquentation du métro à Pékin (passagers journaliers)	1 833 000 (-82%)	1 841 000 (-82%)	1 886 000 (-81%)	1 887 000 (-81%)	1 920 000 (-82%)
Fréquentation du métro à Shanghai	4 603 000 (-61%)	4 740 000 (-62%)	4 858 000 (-60%)	4 850 000 (-59%)	4 885 000 (-62%)
Indice de fréquentation des aéroports et gares	2,45 (-53%)	2,51 (-58%)	2,5 (-47%)	2,64 (-52%)	2,59 (-52%)

NB : ces indicateurs sont issus du Ministère chinois des transports, de Beijing Subway (16 lignes), du métro de Shanghai et des bases de données de *Baidu* et de *Gaode*.

Autres indicateurs de reprise de l'activité

Indicateur	9 mars	10 mars	11 mars	12 mars	13 mars
Consommation de charbon par six grands groupes de production électrique (1000 t.)	528,1 (-23%)	515,6 (-23%)	525,2 (-22%)	507,3 (-22%)	533,8 (-22%)
Ventes immobilières dans 32 grandes villes (1000 m ²)	269,2 (-55%)	375,4 (-52%)	220,5 (-55%)	227,2 (-57%)	315,5 (-56%)

NB : ces données sont issues de la base de données *Wind*. Les six groupes de production électrique sont : Zhejiang Electric Group, Shangdian Power, Yudean Group, China Guodian Corp., China Datang et China Huaneng. Les 32 villes sont : Pékin, Shanghai, Tianjin, Canton, Shenzhen, Hangzhou, Nankin, Qingdao, Suzhou, Jiangyin, Xiamen, Dalian, Wuhan, Nanchang, Foshan, Wuxi, Fuzhou, Dongguan, Huizhou, Baotou, Changchun, Yangzhou, Anqing, Yueyang, Shaoguan, Nanning, Chengdu, Changsha, Harbin, Kunming, Shijiazhuang, Lanzhou. On compare la moyenne glissante sur sept jours avec la période correspondante en 2019 (glissement annuel).

Principales actualités économiques

La production industrielle, les ventes au détail, les investissements et le taux de chômage fortement touchés par le COVID-19 : la production industrielle (en valeur ajoutée) a chuté de 13,5% en glissement annuel sur les deux premiers mois de l'année contre +6,9% en décembre. Cette chute est notamment le fait de la contraction du secteur manufacturier (-15,7% sur les deux premiers mois de 2020 contre +7,0% en décembre) à cause de COVID-19. A noter que la croissance de la production des entreprises privées est plus impactée par cette épidémie (-20,2% sur les deux premiers mois) que la production des entreprises d'Etat (-7,9% sur les deux premiers mois). Les ventes au détail en valeur ont fortement diminué (-20,5%) sur les deux premiers mois, contre +8,0% en décembre, principalement en raison de la baisse des recettes des restaurants fermés pendant l'épidémie (-43,1% sur les deux premiers mois contre +9,1% en décembre). En outre, le taux de chômage urbain s'élève à 6,2% en février 2020 contre 5,2% en décembre 2019.

Selon [Trivium](#), l'économie chinoise fonctionnait à 66,3% de ses capacités en date du 13 mars 2020 : les grandes entreprises tourneraient à 74,2% de leurs capacités et, les PME, à 61%.

Li Keqiang affirme que le rythme de croissance n'est « *pas très important, du moment que le marché de l'emploi est stable* » en 2020. Afin d'atteindre l'objectif officiel de doublement du PIB par tête sur la décennie 2010-2020, l'économie chinoise est censée croître au rythme de 5,6% cette année. Les propos du Premier Ministre laissent à penser que cet objectif est désormais mis entre parenthèses ([SCMP](#)).

Dans le sillage des grandes places financières internationales, le marché boursier chinois a enregistré un net recul la semaine du 9 mars (CSI 300 : -5,88%). Il conviendra de voir si les indicateurs de production industrielle et des ventes de détail évoquées plus haut sont déjà intégrés dans les valorisations actuelles.

La PBoC (banque centrale) s'apprête à « continuer à prendre une variété de mesures » afin de baisser le coût du crédit aux entreprises. C'est ce qu'a annoncé le directeur de son département de la politique monétaire le 15 mars 2020. Depuis le 31 janvier, la PBoC a alloué 184 Mds CNY de son quota de refinancement au soutien aux entreprises.

Hubei : stimuler la reprise du développement économique provincial est « la deuxième bataille » selon la déclaration de [Chen Yixin](#), le 11 mars. Le 12, la province a dévoilé de [nouvelles mesures](#) de soutien aux entreprises locales : réductions d'impôts et de cotisations sociales, frais de transport, loyers, financement à bas coût. Le retour au travail des employés demeure toutefois très incomplet, y compris dans les entreprises stratégiques comme Dongfeng Motor.

Le secrétariat général du Comité central et le Conseil des affaires de l'Etat dépêchent [29 équipes d'inspection](#) en province afin d'organiser la reprise des activités. Elles sont chargées de superviser les gouvernements locaux dans la mise en œuvre des politiques de relance, de recueillir des informations afin d'optimiser les politiques publiques et de mieux coordonner ces dernières. Leurs priorités : les transports et la logistique, les problèmes de capital, les pénuries de matière première et de main d'œuvre, les ruptures dans la chaîne d'approvisionnement.

Taux de reprise de l'activité économique dans les 12 principales provinces de Chine

Province	% du PIB national (2019)	Taux de reprise au 3 mars	Taux de reprise au 10 mars
Fujian	3,5 %	62 %	68% (+6)
Sichuan	4,1 %	61 %	68% (+7)
Shandong	7,7 %	60 %	67% (+7)
Hunan	3,7 %	61 %	67% (+6)
Guangdong	9,8 %	60 %	67% (+7)
Jiangsu	9,3 %	59 %	66% (+7)
Zhejiang	5,7 %	57 %	66% (+9)
Shanghai	3,3 %	57 %	64% (+7)
Hebei	3,6 %	56 %	63% (+7)
Henan	4,8 %	52 %	60% (+8)
Pékin	3,1 %	49 %	53% (+4)
Hubei	4 %	29 %	31% (+2)

NB : les données sont issues de Baidu Huiyan, et estiment le taux de reprise par rapport au niveau d'activité au mois de décembre 2019. Ces taux – qui restent indicatifs – sont sensiblement inférieurs à ceux communiqués par les autorités des différentes circonscriptions concernées. En bleu : les trois provinces les plus prospères (PIB) du pays.

Situation dans les transports

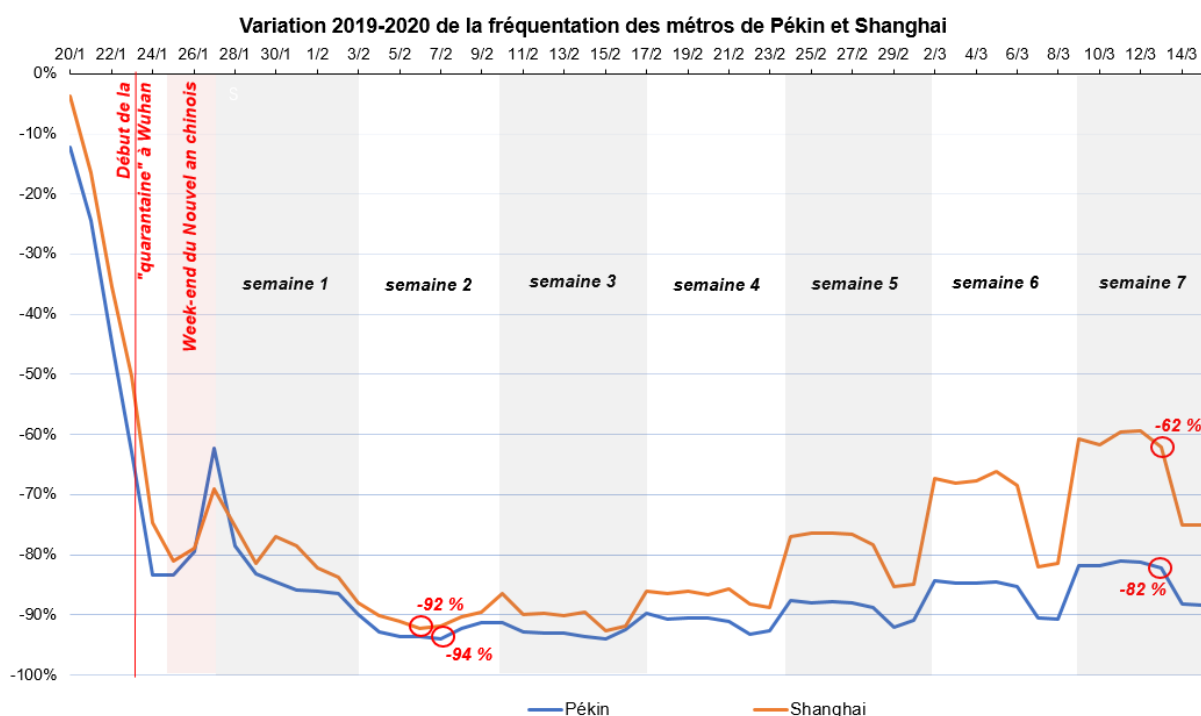
Transport aérien : s'agissant de l'offre internationale, l'Administration de l'aviation civile de Chine (CAAC) autorisera 2072 vols réguliers mixtes (passagers et fret) et tout-cargo entre le 16 et le 22 mars. Cela constitue une baisse de -4% par rapport à la semaine dernière (9-15 mars, 2161 vols) et de -10% par rapport à la semaine précédente (2-8 mars, 2304 vols). Le recul de l'offre porte davantage sur les vols mixtes (-10% entre les semaines du 16 et du 9 mars, 1165 vols contre 1291), même si le tout-cargo progresse sensiblement à +4% (907 vols contre 870). Les Pays-Bas ont annoncé la suspension des vols en provenance de Chine, au moins jusqu'au 26 mars : toutes les liaisons mixtes de *China Southern* (Amsterdam-Pékin, Amsterdam-Canton), *China Eastern* (Amsterdam-Shanghai) et *Xiamen Air* (Amsterdam-Xiamen) sont annulées (sauf éventuelles dérogations exceptionnelles pour rapatriement de voyageurs). Vols mixtes programmés pour la France la semaine prochaine : Paris-Pékin par *Air China* (4/7, un vol de moins par rapport à cette semaine), Paris-Shanghai par *China Eastern* (7/7) et Paris-Canton par *China Southern* (4/7). Ces programmes sont indicatifs et des vols sont susceptibles d'être annulés en fonction de l'état de la demande et de la confirmation des réservations. Le fret aérien est massivement impacté par la réduction du nombre de liaisons passagers entre la Chine et le reste du monde, principalement chargé en soute (opérations dites mixtes, 70% du fret aérien mondial). Les autorités du Hubei s'organisent pour la réouverture prochaine des aéroports de Wuhan et de la province. Pas de date officielle mais sur les systèmes de réservations chinois, *China Eastern* a mis en vente des vols à compter du 29 mars.

Transport maritime et fluvial : le Ministère des transports et la Commission nationale du développement et de la réforme (NDRC) ont annoncé des réductions de redevances portuaires. Du 1^{er} mars au 30 juin, les taxes sur le fret maritime et pour la sécurité portuaire sont réduites de 20 %, ce qui représente un total de 380 M CNY de réduction pour les armateurs de fret maritime. L'activité des principaux ports chinois est globalement normale, même pour les réceptions de containers réfrigérés (*reefers*) dont la saturation est maintenant en grande partie résorbée. Les ports fluviaux des principales villes ont une activité proche de la normale. Celui de Wuhan est encore fortement perturbé. Des départs à vide sont encore à prévoir.

Transport ferroviaire : selon un communiqué de *China Railways* publié dès le 1^{er} mars, le fret ferroviaire aurait augmenté de 4,5 % en février 2020 par rapport à février 2019, représentant au total 310 millions de tonnes transportées en février 2020. En particulier, le fret ferroviaire par conteneur a bondi de près de 40 % par rapport à février 2019, pour atteindre plus de 26 millions de tonnes transportées. Cette augmentation s'expliquerait par le report modal depuis le fret routier (le fret ferroviaire étant moins touché par les mesures de restriction sanitaire) et par le fait que de nombreux trajets réservés longtemps à l'avance n'ont pas été annulés. La plupart des trains de marchandises restent complets jusqu'à courant avril. Des trains spéciaux de passagers sont affrétés pour faciliter le retour des travailleurs vers leurs lieux de travail. Le fret ferroviaire entre la Chine et l'Europe a repris (à part pour la gare de Wuhan).

Transport routier : la plupart des trajets hors Hubei peuvent maintenant être assurés par les logisticiens, y compris pour les matières dangereuses. A noter cependant que les services de charge partielle (*Less than Truckload – LTL*) reprennent plus lentement que les services de charge complète (*Full Truckload – FTL*). Certains camions de *FTL* peuvent franchir la frontière du Hubei, au cas par cas. Le coût du fret routier reste sensiblement supérieur à la normale (de +20 % à +100 % selon les cas).

Evolution de la fréquentation dans les métros de Pékin et Shanghai depuis sept semaines



Variation de fréquentation des métros de Pékin (16 lignes exploitées par Beijing Subway) et de Shanghai en 2020 par rapport à 2019 durant les 7 semaines suivant le Nouvel an chinois (du 27 janvier au 15 mars 2020). Dans les deux villes la reprise du trafic reste (i) très faible, (ii) plus limitée les week-ends que les jours ouvrables et (iii) sensiblement plus lente à Pékin qu'à Shanghai. Par exemple, vendredi 13 mars 2020, la baisse était encore de 82 % à Pékin par rapport à 2019 (1 920 000 passagers contre 10 758 600 vendredi 22 mars 2019) et de 62 % à Shanghai (4 885 000 contre 12 800 000 en 2019).

NB : la veille sur le transport aérien annexée à cette note est réalisée conjointement par le SER de Pékin et le Service de Presse de l'Ambassade de France en Chine à partir d'informations disponibles sur l'offre des compagnies aériennes et sur les politiques d'accueil des autorités des différents pays à l'égard des personnes en provenance de Chine continentale (sources : IATA : et CTrip). Le suivi des programmes de vols réguliers mixtes (passagers et fret embarqué) et tout-cargo des compagnies aériennes étrangères et chinoises est complété par un retraitement des informations de la Civil Aviation Administration of China (CAAC). Les informations sur le transport routier, ferroviaire et maritime sont issues, entre autres, des veilles mises en place par Geodis et CEVA Logistics (CMA CGM) et Bolloré Logistics.

Annexe : récapitulatif des principales mesures de soutien mises en œuvre par les autorités centrales

Date	Autorité	Annonce
12-03	MoFCOM	Li Xingqian, directeur du département du commerce du MoFCOM, a signalé de nouveaux abattements de taxes à l'export, une hausse des crédits à l'export et a encouragé les entreprises d'assurance à baisser leurs <i>premium</i> concernant leurs services sur ces prêts.
12-03	NDRC	La NDRC a publié une circulaire encourageant la reprise des activités des entreprises étrangères. La circulaire demande aux autorités locales compétentes d'effectuer des visites régulières des entreprises étrangères et de suivre leurs projets afin d'évaluer leur situation (activités, production, investissements). Elles doivent également répondre aux inquiétudes des chambres de commerce par le biais d'une communication renforcée. Un soutien sera accordé aux projets qui ont été entamés en termes de logistique, d'approvisionnement du matériel et de retour des employés pour assurer une reprise des activités.
11-03	State Council	Le Premier ministre Li Keqiang a appelé à une baisse des RRO lors de la réunion hebdomadaire du Conseil des affaires d'Etat.
10-03	STA	La State Tax Administration a publié de nouvelles « lignes directrices » concernant les politiques de baisses d'assurance sociale et de frais d'assurance médicale.
10-03	GAC	L'administration générale des douanes a annoncé de nouvelles mesures visant à diminuer les coûts des entreprises impliquées dans le commerce international. Ces mesures consistent en une baisse des frais de déclaration tardive à l'importation et des amendes applicables pour les entreprises dont les biens sont arrivés dans un port avant le déclenchement de l'épidémie mais qui n'ont pu être dédouanés dans les délais prévus.
10-03	MoT	Le ministère des transports a publié une circulaire signalant que la tarification pour les services portuaires sera abaissée de 20% du 1 ^{er} mars au 30 juin.
06-03	NDRC	Gao Gao, vice-secrétaire général de la NDRC, a annoncé une accélération de grands projets de travaux publics, tels que la construction de hubs logistiques ou de bases logistiques pour la chaîne du froid, dans le but de faciliter le redémarrage des entreprises liées au secteur de la logistique. Il a annoncé la mise en place de politiques sur mesure pour encourager les entreprises de ce secteur à reprendre leurs activités dans les zones de faible risque épidémique.
04-03	State Council	Le Bureau des affaires fiscales, placé sous le Conseil des affaires de l'Etat, a annoncé un report de la date de déclaration des impôts pour les entreprises du 13 mars au 23 mars. Les entreprises qui connaissent des difficultés dans les zones particulièrement touchées par l'épidémie auront la possibilité de demander un nouveau report auprès des différents bureaux des impôts locaux.
04-03	Mof	Le Ministère des Finances a annoncé la mise en place d'un mécanisme de soutien aux compagnies aériennes : entre le 23 janvier et le 30 juin 2020, les vols internationaux seront subventionnés à hauteur de 0.0176 yuan par km et par siège pour les vols assurés en partenariat avec une autre compagnie, 0.0528 yuan par km et par siège pour les vols assurés de manière indépendante.
04-03	State Council	Une circulaire du Conseil des affaires de l'Etat promeut la simplification des mesures d'approbation pour la reprise des activités économiques, notamment la mise en place de procédures accélérées pour permettre aux entreprises de secteurs clés de reprendre plus rapidement la production.
03-03	State Council	Le Conseil des affaires de l'Etat a affirmé la nécessité d'encourager la reprise des entreprises dans le domaine de la logistique. Les entreprises de ce secteur seront exemptées de droits portuaires pour l'importation et l'exportation de biens, et leurs frais afférents à la sécurité portuaire diminués de 20%. Les frais pour la fourniture de certains services aéroportuaires seront diminués. Les compagnies d'assurance sont encouragées à baisser le montant des primes d'assurance pour le transport routier, maritime et aérien. Le Premier ministre Li Keqiang a enfin enjoint à considérer le secteur de la livraison express comme un « secteur clé » pour la prévention de l'épidémie et la reprise des activités économiques.
01-03	State Council	Mesures de soutien à destination des PME et TPE impactées par l'épidémie : les institutions financières repousseront à titre provisoire pour ces entreprises le délai de remboursement du principal sur les prêts arrivés à maturité depuis le 25 janvier. Le paiement des intérêts dus entre le 25 janvier et le 30 juin peuvent être repoussés au 30 juin, sans pénalités.
28-02	SMAR	Le Vice-Directeur de la SAMR, M. TANG Jun, a de nouveau souligné que les PME avaient du mal à redémarrer leurs activités et que beaucoup d'entre elles ne disposaient pas de fonds de roulement suffisants. La Chine déploiera encouragera à nouveau les gouvernements locaux à proposer des mesures ciblées, telles que des baisses de loyers et des réductions des coûts des services publics pour aider les PME et les travailleurs indépendants.
28-02	PBoC	Les petites banques commerciales ne doivent pas prêter aux petites entreprises à des taux supérieurs à 4,55% dans le cadre du programme de <i>re-financing</i> . La PBoC a également souligné que les banques remplissant les

		critères/objectifs en termes d'octroi de prêts inclusifs pourront bénéficier de baisses ciblées du ratio de réserves obligatoires (RRO).
27-02	MOFCOM	Le MOFCOM a introduit 4 mesures afin de soutenir les petite et moyennes entreprises exportatrices : (i) extension de la couverture de l'assurance de court terme ; (ii) création d'un <i>fast-track</i> pour la résolution des différends ; (iii) baisse des frais ou décalage dans le temps des paiements ; (iv) augmentation du volume de financement disponible.
26-02	MoJ	Le ministère de la Justice appelle à « des services juridiques publics plus pratiques et efficaces » pour protéger les intérêts des travailleurs migrants dans le contexte de l'épidémie.
25-02	State Council	La Chine mettra en œuvre une série de « politiques financières », notamment en encourageant les institutions financières à <u>différer</u> à titre provisionnel le remboursement du principal des prêts des micro, petites et moyennes entreprises. En outre, les versements des intérêts pourront être différés jusqu'au 30 juin, sans pénalités. Cette politique s'appliquera à tous les types d'entreprises dans le Hubei. Par ailleurs, les quotas des programmes de <i>re-lending</i> et de <i>re-discount</i> (la PBoC accorde des liquidités bon marché aux banques qui utilisent ces dernières pour prêter à des entreprises désignées, notamment les entreprises « stratégiques » en lien avec la prévention et le contrôle de l'épidémie) seront augmentés de 500 Mds CNY (100Mds CNY de <i>refinancing</i> pour les agriculteurs, 300Mds CNY de <i>refinancing</i> pour les PME et 100Mds CNY de <i>rediscount</i> pour les agriculteurs). La majorité de ces nouveaux fonds sera donc destinée aux petites et moyennes banques pour qu'elles puissent renforcer le soutien au crédit des micro, petites et moyennes entreprises. Le coût moyen de ce financement est aujourd'hui annoncé à 1,28% (le Conseil des affaires d'Etat avait demandé à ce que le coût moyen de financement par ce canal soit inférieur à 1,6% début février, au lancement du programme). En outre, le taux de refinancement (<i>re-lending rate</i>) ciblant les zones agricoles sera abaissé de 25 pdb à 2,5%. Le Conseil des affaires d'Etat souligne que, d'ici fin juin, les banques « locales » (<i>urban, rural commercial banks</i> et les <i>rural credit cooperatives</i>) qui émettent des prêts inclusifs à destination des micro et petites entreprises à des taux qui ne sont pas supérieurs de plus de 50 pdb par rapport au Loan Prime Rate (LPR) pourront recevoir des fonds de refinancement (<i>re-lending funds</i>, toujours dans le cadre de ce programme) dont le montant égalera les montants prêtés. Le Conseil des affaires d'Etat a également encouragé les grandes banques commerciales d'Etat à augmenter leurs prêts à destination des micros et petites entreprises (les prêts inclusifs seront augmentés d'au moins 30% par rapport à l'année dernière). En outre les <i>policy banks</i> augmenteront le quota de <i>special credit</i> à des taux d'intérêt préférentiels pour les micro, petites et moyennes entreprises de 350 Mds CNY. Des « orientations » (<i>guidance</i>) seront également données pour accorder des prêts à des taux d'intérêts faibles pour les commerçants individuels (<i>household businesses</i>). Selon le Premier ministre, ces commerçant individuels emploieraient plus de 200 M de personnes. Le Premier Ministre a réaffirmé que seulement une petite partie des micro, petites et moyennes entreprises avaient repris leurs opérations, alors qu'elles fournissent un nombre important d'emplois. Des efforts supplémentaires devront être effectués dans la province du Hubei.
25-02	State Council	Du 1er mars à fin mai, les petits contribuables (<i>small-scale taxpayers</i> , commerçants individuels) de la province du Hubei seront exonérés de TVA. Le taux de prélèvement dans les autres régions sera abaissé de 3% à 1%.
25-02	State Council	Les propriétaires seront encouragés à abaisser les loyers pour les commerçants individuels (<i>individual business</i>) en tirant profit de l'exemption de la taxe sur l'utilisation des terrains (<i>land use tax</i>) et autres politiques de soutien.
25-02	State Council	Le Conseil d'État a dévoilé des nouvelles mesures visant à faciliter l'emploi des jeunes diplômés et des travailleurs migrants ruraux.
25-02	MOHRSS	La circulaire du MOHRSS définit 9 mesures visant à soutenir l'emploi. Les entreprises clés sont encouragées à recruter des « travailleurs migrants pauvres » (<i>impoverished migrant workers</i>) et elles pourraient recevoir des subventions forfaitaires en cas d'offres d'emplois. En outre, la « norme/standard » concernant le montant de la subvention pourrait être plus élevée pour les provinces disposant de davantage de marges de manœuvre budgétaires. Les travailleurs migrants doivent rentrer directement de chez eux vers leur lieu de travail et devront recevoir les biens nécessaires (notamment des masques) pour leur trajet et leur travail. Les « agences de services publics de l'emploi » sont encouragées à organiser les transports des travailleurs migrants et pourront obtenir des subventions pour leurs services concernant « l'emploi et l'entrepreneuriat ».
25-02	MIIT	A l'issue de la conférence de presse du Conseil des affaires de l'État du 25 février portant sur la lutte contre l'épidémie de coronavirus, Shu Zhaohui, inspecteur de la direction des politiques industrielles et de la réglementation du Ministère de l'industrie et des technologies de l'information (MIIT), a déclaré que son ministère réalisait une veille quotidienne sur les chaînes d'approvisionnement de 51 grandes entreprises dans les secteurs suivants : équipements médicaux, produits laitiers, automobile, construction navale, équipements électriques, électronique, etc. (25 sous-secteurs au total). Selon Shu Zhaohui, des directives auraient été envoyées aux localités (25 au total) où sont implantés les fournisseurs (938 au total) de ces entreprises afin qu'ils bénéficient de mesures personnalisées en matière de logistique, de main d'œuvre et d'approvisionnement ; un soutien financier et fiscal leur serait également prodigué. L'objectif recherché est une reprise rapide et aussi complète que possible de l'activité.

		Le même jour, le MIIT a également promulgué des « avis directeurs visant à stimuler de manière ordonnée la reprise du travail et de la production dans les entreprises industrielles et de télécommunications ». Outre la continuité de l'approvisionnement en équipements de protection sanitaire et un soutien aux efforts de prévention au sein des entreprises, les « avis directeurs » évoquent l'élargissement des mesures de soutien aux PME déjà décrétées le 9 février dans les domaines de la fiscalité, du financement et de sécurité sociale notamment. Le document dessine également les contours d'une reprise séquentielle en fonction des secteurs. - les entreprises produisant des biens de première nécessité (engrais, machines et équipements agricoles, alimentation, etc.) doivent reprendre l'activité aussi rapidement que possible ; les plateformes de vente et de mise en relation en ligne peuvent être mobilisées à cet effet ; - les entreprises des secteurs clés et susceptibles d'avoir des effets d'entraînement doivent être « soutenues avec priorité » : automobile, électronique, construction navale, aéronautique, équipements électriques, machines-outils, etc. - pour leur part, les secteurs du photovoltaïque intelligent, des batteries lithium-ion, etc. doivent « continuer à être soutenus » ; doivent faire l'objet d'un « soutien important » les secteurs de la 5G, de l'internet industriel, des semi-conducteurs, des robots industriels, de la fabrication additive, de la fabrication intelligente, des écrans, des véhicules à énergie nouvelle, de l'environnement, etc.
24-02	NDRC	La NDRC a déclaré le 24 février qu'elle dévoilerait davantage de réductions d'impôts et de taxes ciblées pour aider les micro, petites et moyennes entreprises. Cong Liang, secrétaire général de la NDRC, a annoncé que la NDRC intensifiera les ajustements de sa politique macroéconomique pour accroître activement la demande intérieure et stimuler la reprise de la consommation. En outre, les projets de construction seront accélérés.
24-02	MoF	Le MOF a déclaré que le gouvernement central et les gouvernements provinciaux avaient attribué 99,5 Mds de yuans pour le fonds de prévention COVID-19.
22-02	State Grid	La NDRC a publié une politique de réduction des coûts de l'électricité, ce qui est d'une grande importance, selon State Grid, pour atténuer la pression sur les entreprises, aider les entreprises à reprendre le travail et la production, et stabiliser les attentes sociales et économiques. State Grid Corporation a introduit huit mesures pour mettre en œuvre la politique de réduction progressive des coûts de l'énergie et réduire les coûts d'électricité d'environ 48,9 Mds de CNY (6,4 Mds EUR) et soutenir les grandes entreprises industrielles et commerciales. Ces mesures sont les suivantes : (1.) Réduction et exonération de 5% de la facture d'électricité des grandes entreprises industrielles non consommatrices d'énergie, bénéficiant à plus de 400 000 clients et réduisant leurs dépenses de facture d'électricité de plus de 23 Mds de CNY. (2.) Réduction et exonération de 5% des entreprises industrielles et commerciales générales à faible consommation d'énergie, bénéficiant à plus de 42 millions de clients électriques et réduisant les coûts d'électricité des clients de plus de 13,4 Mds de CNY. (3.) Prolongation de la période de mise en œuvre de la « politique de soutien des prix de l'électricité » qui bénéficiera à plus de 400 000 clients d'électricité et réduira de plus de 12,5 Mds de CNY les dépenses des clients en électricité. (4.) Toutes les réductions et exonérations des coûts d'électricité ne doivent pas être répercutés aux entreprises en amont telles que les entreprises de production d'électricité et ne doivent pas être partagées avec les fonds publics collectés pour leur compte. (5.) Cette politique est mise en œuvre du 1er février au 30 juin. Pour plus de 42 millions de clients d'électricité qui ont bénéficié de cette politique, des mesures temporaires de relevé des compteurs ont été effectuées pour enregistrer les données relatives à la consommation d'électricité le 1er février. Les frais d'électricité ont été calculés ménage par ménage pour garantir la mise en œuvre de la politique nationale de réduction progressive des coûts de l'électricité. (6.) Pour ceux qui sont éligibles, leurs factures d'électricité en février seront réduites lorsqu'ils recueilleront leurs factures d'électricité en mars pour s'assurer que les clients bénéficient de la réduction complète des factures d'électricité. (7.) Promotion active de cette politique par le biais des canaux en ligne et hors ligne tels le « Online State Grid » et le site Web 95598. (8.) Coopération proactive avec les ministères pour réglementer les augmentations de prix déraisonnables et pour accompagner la transition vers l'alimentation électrique.
21-02	NHSA	A partir de février 2020, toutes les provinces, régions autonomes, municipalités peuvent — en fonction du « statut opérationnel du fonds d'assurance sociale, des besoins pratiques et en s'assurant de l'équilibre à moyen et long terme entre revenus et dépenses du fonds d'assurance social » — réduire de moitié les cotisations à l'assurance maladie des employés actuellement payées par les entreprises pendant 5 mois. Pour les provinces où le solde est suffisant pour couvrir les paiements pendant plus de 6 mois, les contributions peuvent être réduites de moitié. Dans les provinces où les paiements ne peuvent être couverts pendant 6 mois, la réduction des cotisations à l'assurance maladie sera à la discrétion de la province. En outre, la politique permettant de différer les paiements des cotisations, jusqu'à six mois, est maintenue. En outre, les autorités locales doivent s'assurer que ces réductions et ces délais de paiements n'impactent pas le droit des employés de bénéficier de ces prestations d'assurance pour la période en cours.
21-02	MOHRSS	A partir de février 2020, toutes les provinces, régions autonomes, municipalités — en fonction de la situation sanitaire et en prenant en compte l'équilibre du fonds d'assurance sociale — peuvent exempter les micro, petites et moyennes

		entreprises de payer leurs contributions aux trois types d'assurance sociale (<i>employers' contributions to the old-age pension, unemployment and workplace safety insurance plans</i>), actuellement payées par les employeurs, pour une période de 5 mois. Pour les grandes entreprises et « autres entités » (sauf les institutions publiques et organismes gouvernementaux), les contributions peuvent être réduites de moitié pour une période de 3 mois. La province du Hubei peut exempter tout type d'entreprise (sauf les organismes gouvernementaux et institutions publiques) du paiement de ces contributions pour une période de 5 mois. Les entreprises en « grandes difficultés » à cause de l'épidémie peuvent différer le paiement de leurs contributions (jusqu'à 6 mois).
21-02	CAAM	La CAAM (<i>China Association of Automobile Manufacturers</i>) a soumis une demande cherchant à retarder la mise en œuvre des normes d'émissions des véhicules VI, en raison du choc lié à l'épidémie.
21-02	MOFCOM	Le MOFCOM a annoncé vouloir réduire davantage la liste négative, élargir l'accès aux capitaux étrangers et accélérer la réforme des « zones de libre-échange expérimentales ».
21-02	PBoC	Un total de 56,2 Mds CNY ont été émis par le biais du programme « <i>green channel</i> » lancé le 1 ^{er} février dans le contexte de l'épidémie.
20-02	MHURD	Le ministère du Logement et du développement urbain-rural a annoncé que les entreprises pourraient demander le report de leurs contributions au fonds de logement (<i>housing provident fund</i>) jusqu'au 30 juin.
20-02	CBIRC	Le taux du Loan Prime Rate (LPR) à un an a été abaissé de 10 pnb à 4,05% (4 ^e réduction depuis la réforme du LPR le 16 août 2019) et celui à 5 ans de 5 pnb à 4,75% (2 ^e réduction depuis la réforme du LPR). Pour mémoire, la PBoC a annoncé le 16 août un changement de méthodologie du calcul du Loan Prime Rate (LPR), qui devra désormais servir de référence pour la détermination des taux d'intérêt pour les nouveaux prêts bancaires. Les banques doivent désormais déterminer le nouveau taux mensuel, chaque 20 du mois, en ajoutant quelques points de base à leur coût d'emprunt auprès de la PBoC lors d' <i>open market operations</i> (principalement la facilité de prêt à moyen terme, <i>Medium-term Lending Facility</i>).
19-02	State Council	Nouvelles mesures de soutien pour la production agricole (<i>spring farming</i>).
19-02	State Council	Le state Council se donne pour objectif de : (i) abaisser ou exempter les charges que les entreprises paient pour les fonds d'assurance sociale (<i>pension, unemployment and work injuries</i>) pour minimiser l'impact de l'épidémie sur les micro, petites et moyennes entreprises ; (ii) assurer la reprise de la production des « entreprises clés » ; (iii) assurer le paiement des assurances chômage.
18-02	SASAC	Le 17 février, le taux moyen de reprise des activités pour plus de 20 000 SOEs était de 80%, (les secteurs du pétrole, des télécommunications, de l'électricité et des transports ce taux atteint plus de 95%) ; les SOEs centrales maintiendront l'approvisionnement des services publics (électricité, gaz, etc.) même en cas de retard de paiement.
17-02	STA	La date limite de déclaration fiscale pour février a été reportée au 28 février (excepté pour le Hubei)
17-02	MoF	La politique budgétaire se concentra sur les « ajustements structurels », l'augmentation des dépenses et des réductions d'impôts pour les industries stratégiques.
17-02	PBoC	Face aux difficultés économiques causées par l'épidémie de coronavirus et au besoin de crédit pour les entreprises qui reprennent leurs activités, la PBoC a annoncé le 17 février qu'elle prêtera 200 Mds CNY via la facilité de prêt à moyen terme (MLF) en réduisant le taux d'intérêt de 10 pnb à 3,15% et 100 Mds CNY via une 7-days reverse repo operation dont le taux d'intérêt restera inchangé à 2,40% (la dernière baisse de 10 pnb étant intervenue le 3 février). Le même jour, 1000 Mds CNY de <i>reverse repo operations</i> arrivaient à l'échéance.
16-02	MoT	Le ministère des transports a annoncé qu'il supprimerait les péages routiers et autoroutiers à l'échelle nationale à partir du 17 février jusqu'à la fin de l'épidémie.
15-02	PBoC	La PBoC a affirmé qu'elle augmenterait le seuil de tolérance relatif au niveau des créances douteuses
15-02	CBIRC	La CBIRC a déclaré dans une <i>notice</i> que les banques devraient renforcer les prêts au secteur manufacturier. Elle a également appelé les banques à fournir des taux bonifiés et de « meilleurs services financiers » aux fabricants d'équipements de protection (masques ?).
13-02	SAC	Les agences de notation « sont invitées » à exempter les entreprises des régions gravement touchées par l'épidémie des frais de service de notation.
13-02	State Council	Les gouvernements locaux doivent traiter « la stabilité de l'approvisionnement alimentaire de premières nécessités comme une mission politique importante », afin d'assurer le bon fonctionnement de la chaîne d'approvisionnement. Les mesures de soutien doivent se concentrer sur la production des produits alimentaires de premières nécessités, la logistique, le commerce, la reprise du travail et les aides au crédit.
12-02	MoF	Le MoF a alloué 8 Mds CNY (1,15 Md USD) aux « fonds de subvention (<i>subsidy funds</i>) pour soutenir les autorités locales dans leurs efforts contre l'épidémie », dont 3,5 Mds CNY sont destinés à la province du Hubei. 90,15 Mds de fonds ont été mis en place par les diverses autorités financières pour les efforts de lutte contre le coronavirus selon le MoF. Les banques auraient alloué pour 349 Mds CNY de prêts en vue d'aider les entreprises à reprendre la production.

12-02	State Council	Li Keqiang a de nouveau souligné la nécessité de reprendre la production de « manière ordonnée » et par « catégorie ». Les provinces les moins touchées par l'épidémie doivent prendre des mesures en ce sens. Les secteurs essentiels à la subsistance de la population sont priorités et les entreprises concernées sont appelées à reprendre leurs activités immédiatement. Il s'agit notamment des chaînes d'approvisionnement logistiques, de la production et la vente de nourriture et de matériel médical, de la production énergétique ou encore des « grands projets » de construction. Le gouvernement a de nouveau réaffirmé le besoin d'implémenter des mesures de soutien à l'égard des PME et de l'emploi.
11-02	CSRC	Le régulateur des valeurs mobilières a assoupli les règles relatives au refinancement pour les entreprises cotées. La CSRC a aussi encouragé les entreprises cotées à introduire des « investisseurs stratégiques ». Levée des règles en matière de rentabilité pour une cotation sur le ChiNext. Levée des contraintes en matière d'endettement pour les <i>public share sales</i> d'entreprise. Les entreprises auront plus de « flexibilité » concernant la tarification de la participation privée. Les périodes de détentions obligatoires pour les actions émises par voie de placement privé seront divisées par deux.
12-02	MOHRSS	Pendant la période de prévention et de contrôle de l'épidémie, les plateformes de formation en ligne, dont « <i>China Vocational Training Online</i> », seront ouvertes gratuitement aux travailleurs indépendants, aux établissements de formation professionnelle, aux enseignants et aux étudiants des écoles de formation de techniciens, et fourniront gratuitement des ressources de formation en ligne et des formations professionnelles.
11-02	State Council	Les banques chinoises auraient fourni plus de 349 Mds CNY (environ 50,06 Mds USD) de soutien au crédit au 11 février pour aider les entreprises à rétablir leur production dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de COVID-19.
11-02	MoF	Le 11 février, le MoF a augmenté le quota de dettes que les collectivités locales peuvent émettre de 558 Mds CNY via « d'obligations générales » et de 290Mds CNY via des <i>special purpose bonds</i> . Pour mémoire, en novembre 2019, le gouvernement avait déjà accordé des quotas d'émissions obligataires pour 2020 de 1000 Mds CNY de <i>special purpose bonds</i> et ce de façon anticipée).
10-02	State Council	Le gouvernement a affirmé qu'il serait l'acheteur de dernier ressort des biens médicaux de premières nécessités, encourageant les entreprises à intensifier leurs efforts de production dans ce secteur.
9-02	MIIT	Le MIIT a annoncé 20 nouvelles mesures pour soutenir les PME, dont des soutiens pour les réouvertures d'usines, des paiements différés concernant certains frais de service publique (électricité, eau, gaz), réduction des loyers...
8-02	NDRC	La NDRC a encouragé les émissions obligataires des SME pour subvenir à leurs besoins de liquidité. La NDRC a également encouragé les émissions obligataires de projets liés à la prévention de l'épidémie, soulignant que les exigences en matière de rentabilité du projet seront abaissées.
6-02	STA	Exemption de TVA pour les entreprises qui produisent ou participent au transport de matériels médicaux ou liés à l'épidémie. Les entreprises participant au maintien de services publics essentiels (services spéciaux, transports, livraisons de produits nécessaires) seront également exemptées de TVA. Régime préférentiel pour les produits/équipements médicaux importés. Mise en place d'une voie rapide de dédouanement pour ces produits importés avec un temps de dédouanement réduit. Des dispositions de paiements différés des taxes : jusqu'à 3 mois de délais. Une réduction de taxes (taxe foncière et taxe urbaine) peut être demandée. La période maximale de report des pertes de 2020 a été étendue de 5 à 8 ans. Exemption de taxes sur le revenu pour les individus participant à l'effort d'endigement de l'épidémie (personnel médical). Les entreprises familiales ou individuelles payant des taxes fixes et régulières sont exemptées de payer sur la période de l'épidémie.
5-02	MCT	80% des dépôts pour la qualité concernant les services touristiques seront remboursés à titre provisoire pour aider les agences de voyages
5- 02	State Council	Le 5 février, le Premier ministre Li Keqiang a présidé une réunion exécutive du Conseil des affaires d'État, appelant à la mise en œuvre « des politiques fiscales et financières pour soutenir la prévention et le contrôle de l'épidémie et les industries concernées ». Suite à cette réunion, la PBoC devrait accorder 300 Mds CNY de crédits spéciaux (maturité d'un an et taux inférieur de 250 au Loan Prime Rate, dans le cadre du programme <i>refinancing</i>) aux banques pour les encourager à prêter à un taux d'intérêt avantageux aux entreprises « stratégiques » (production, le transport et la vente de matériel médical essentiel et des nécessités quotidiennes) et ainsi assurer à ces dernières un coût de financement inférieur à 1,6% (<i>government will provide 50% interest subsidy to ensure actual corporate interest rate is below 1.6%</i>). D'autres mesures ont également été annoncées : déduction de la TVA pour les entreprises liées à la prévention de l'épidémie; renonciation au Fonds de développement de l'aviation; soutien à la R&D sur les médicaments et les vaccins
4-02	PBoC	Le 4 février, la PBoC a injecté 500 Mds CNY de liquidité via des <i>7-days reverse repo operations</i> (380 Mds CNY, à 2,40%) et <i>14-days reverse repo operations</i> (120 Mds CNY, à 2,55%).
3-02	PBoC	Le 3 février, la PBoC a injecté au total 1200 Mds CNY (171 Mds USD) de liquidité par le biais de <i>7-days reverse repo operation</i> (900 Mds CNY, à 2,40%) et de <i>14-days reverse repo operation</i> (300 Mds CNY, à 2,55%), en abaissant de 10 ppb les deux taux respectifs. 1050 Mds CNY arrivaient à l'échéance le même jour, l'injection de liquidité nette était

		ainsi de 150 Mds CNY. A noter que cette décision a été annoncée pour la première fois avec un jour d'avance et visait à stabiliser les marchés financiers, les autorités chinoises anticipant une forte baisse à la réouverture des bourses de Shanghai et Shenzhen le 3 février après près de 10 jours de fermeture.
3-02	CSRC	La CSRC a demandé aux sociétés de valeurs mobilières de suspendre leurs activités de vente à découvert la veille de la réouverture des bourses.
1-02	PBOC , MOF, CBIRC et SAFE	Conformément aux annonces des autorités financières chinoises, une panoplie d'instruments monétaires devrait être utilisée pour assurer un niveau adéquat et abondant de liquidités (keep liquidity ample and appropriate) et assurer une croissance raisonnable de la création monétaire et du crédit : opérations d'open-market, standing lending facility, central bank lending et central bank discount. Les banques devraient ajuster leurs pratiques pour ne pas retirer ou retarder la délivrance de prêts aux entreprises faisant face à des difficultés temporaires. Les autorités compétentes devraient prendre des mesures pour améliorer l'efficacité des procédures, pour baisser les coûts d'emprunt, améliorer les renouvellements de prêts et augmenter les prêts de moyens et longs termes. Des taux d'intérêts bonifiés pourraient être offerts aux entreprises d'un certain nombre de secteurs clefs parmi lesquels la production, le transport et la vente de produits médicaux. Certains frais seraient supprimés et des délais supplémentaires seraient consentis pour les entreprises cotées. Des reports des échéances de remboursements des prêts individuels pourraient être consentis.